

Sortie de l'accueil de loisirs :

Mon enfant sera repris à la sortie de l'accueil de loisirs par ;

- Mère
- Père
- Autre précisez :
- Repartira seul(e) pour se rendre à son domicile (enfant de plus de 7 ans)

Fait à : Le : Signature :

Je soussigné(e) (père, mère ou tuteur légal)

Autorise la ville de Conchil-Le-Temple lors des animations à photographier et/ou à filmer mon enfant
..... (Nom Prénom).

Autorise l'utilisation de ces photos et/ou vidéos ainsi que l'ensemble des informations que j'ai communiqué à des fins de publication sur l'ensemble des supports de communication (magazine municipal, réseaux sociaux et Facebook page dédiée au centre de loisirs, site internet) et de promotion de la Ville de Conchil-Le-Temple.

Conchil-Le-Temple, le

Signature :



FICHE D'INFORMATIONS

Commune de Conchil-le-Temple

L'accueil de loisirs aura lieu durant 3 semaines du 10 au 28 Juillet 2023. Il accueillera les enfants âgés de 3 ans scolarisés à 13 ans. Il fonctionnera de 9h à 12h et de 14h à 17h, une restauration sera assurée de 12h à 14h, ainsi qu'une garderie gratuite le matin de 7h45 à 9h et le soir de 17h à 18h. Pour des raisons évidentes d'organisation et de responsabilités, il est demandé aux familles de respecter ces horaires.

L'accueil des enfants se fait dans les locaux du groupe scolaire Monvoisin de Conchil-Le-Temple.

Prévoir les goûters du matin et de l'après-midi.

Les bouteilles plastiques étant interdites dans les accueils de loisirs, merci de fournir une gourde à votre enfant.

TARIFS A LA SEMAINE :

		<u>Enfant de Conchil-le-Temple</u>	<u>Enfant des communes extérieures</u>
1 enfant	Avec CAF (Quotient familial inférieur à 617 €)	36 €	56 €
	Sans CAF	40 €	60 €
2 enfants et plus	Avec CAF (Quotient familial Inférieur à 617 €)	32 €	51 €
	Sans CAF	36 €	56 €

- Pour le paiement du centre de loisirs, **aucun paiement ne se fera en mairie.** Vous recevrez un avis des sommes à payer qui sera à régler directement auprès de la trésorerie d'Ecures.
- La réservation de la cantine se fera sur l'application eticket. Pour les personnes n'ayant pas de compte sur eticket, merci de vous rapprocher de la mairie pour obtenir les informations concernant la création de votre compte.
- Attention lors des inscriptions à la cantine merci de prendre en compte les sorties avec un pique-nique. Ne pas réserver de repas aux dates suivantes :

	<u>Semaine 1</u> <u>du 10 au 13 juillet 2023</u>	<u>Semaine 2</u> <u>du 17 au 21 juillet 2023</u>	<u>Semaine 3</u> <u>du 24 au 28 juillet 2023</u>
Groupe 3-5 ans	Mardi et Jeudi		Vendredi
Groupe 6-7 ans	Mardi et Jeudi		Vendredi
Groupe 8-10 ans	Mardi et Jeudi	Mardi	Vendredi
Groupe 11-13 ans	Mardi et Jeudi	Mardi	Vendredi

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- une copie du livret de famille
- une copie du carnet de vaccinations
- numéro de police d'assurance RC
- un justificatif de domicile de – de 3 mois (quittance d'eau, EDF...)
- l'attestation CAF (quotient familial et/ou la notification CAF d'Aide aux Temps Libres)